



RAPPORT DE GESTION

Wallbridge Mining Company Limited

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021

Introduction

Le rapport de gestion qui suit analyse les activités commerciales, notamment la situation financière et les résultats d'exploitation de Wallbridge Mining Company Limited (la « société » ou « Wallbridge ») pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 et il est établi en date du 9 novembre 2021. Ce rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires non audités résumés du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 et les notes y afférentes, lesquels ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et sont présentés en dollars canadiens. Certains montants en dollars qui figurent dans les présentes ont été arrondis pour faciliter la lecture.

Les lecteurs devraient aussi consulter la plus récente notice annuelle de la société, notamment la rubrique sur les risques et les incertitudes, ainsi que les états financiers audités pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Survol

Wallbridge a pour but de créer de la valeur par la découverte, la mise en valeur et la production de métaux. Elle s'intéresse surtout aux gisements minéraux d'or, ainsi que de cuivre, de nickel et de métaux du groupe platine (« MGP »). Wallbridge établit un portefeuille de projets afin de permettre la génération durable de flux de trésorerie disponibles liés aux activités d'exploitation, ainsi que la croissance interne au moyen de l'exploration. Wallbridge se concentre actuellement sur l'exploration et la mise en valeur de sa propriété Fenelon Gold (« Fenelon Gold » ou la « propriété Fenelon Gold ») dans le nord du Québec.

Depuis l'acquisition de Fenelon Gold en 2016, Wallbridge a réalisé des programmes réussis d'exploration en surface qui ont révélé un important système aurifère à Fenelon Gold. Wallbridge a réalisé, au premier trimestre de 2019, l'extraction d'un échantillon en vrac souterrain (l'« échantillon en vrac ») qui avait commencé au premier trimestre de 2018. L'échantillon en vrac extrait de la zone Gabbro comprenait environ 33 230 tonnes de minerai d'une teneur de 18,49 g/t Au. De plus, Wallbridge a réalisé des forages en surface et souterrains d'environ 203 000 m entre 2017 et 2020 afin d'étendre la minéralisation de Fenelon Gold latéralement et en profondeur.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Wallbridge a réalisé des forages au diamant en surface de 82 861 m et des forages au diamant souterrains de 647 m à Fenelon Gold, des forages au diamant en surface de 6 405 m à la propriété adjacente Martinière (« Martinière ») et des forages au diamant en surface de 5 295 m à la propriété aurifère Casault (« Casault »), qui fait l'objet d'une option et d'une convention d'investissement avec Exploration Midland Inc. (« Midland »).

La société a conclu l'acquisition de Balmoral Resources Ltd. (« Balmoral ») en mai 2020 et elle contrôle désormais le corridor aurifère Detour-Fenelon sur une distance longitudinale de plus de 97 km le long de la prometteuse zone de déformation Sunday Lake (« SLDZ ») qui contient la mine à ciel ouvert Detour Lake de Kirkland Lake Gold Ltd. (« Kirkland »), à l'ouest. Les activités d'exploration primaires de la société portent sur Fenelon Gold, dont la taille est passée de 10,5 km² à 85 km² après l'acquisition de Balmoral.

Wallbridge compte réaliser des forages au diamant de quelque 150 000 m et des travaux de mise en valeur souterraine aux fins d'exploration de quelque 2 000 m aux propriétés Fenelon Gold, Martinière et Casault. Les forages d'exploration cibleront les zones Area 51 et Tabasco-Cayenne, et des travaux de forage visant une étendue de l'ordre de 20 000 à 25 000 m porteront sur l'exploration régionale des parcelles de terrain de Detour-Fenelon de la société d'une superficie de 910 km². Les travaux de mise en valeur souterraine aux fins d'exploration font partie d'un plan de mise en valeur souterraine aux fins d'exploration de 10 000 m sur plusieurs années visant à ouvrir l'accès aux zones Area 51 et Tabasco-Cayenne et à mettre en place des plateformes de forage pour permettre, à terme, des forages d'exploration souterraine. Le 9 novembre 2021, Wallbridge a finalisé sa première estimation des ressources minérales de Fenelon Gold selon le Règlement 43-101 et une estimation mise à jour des ressources minérales selon le Règlement 43-101 de la propriété Martinière. Les résultats de l'estimation des ressources minérales combinées des propriétés Fenelon et Martinière comprennent 2 670 600 onces de ressources indiquées et 1 723 600 onces de ressources présumées. Ces estimations des ressources minérales selon le Règlement 43-101 sont présentées plus en détail dans les pages suivantes du présent rapport de gestion.

En avril 2021, la société a obtenu un financement dont le produit brut s'est chiffré à 20 millions de dollars (produit net de 18,5 millions de dollars). Au 30 septembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient environ 53 millions de dollars. La société estime que les crédits d'impôt du Québec de 2019, d'environ 7 millions de dollars, seront reçus en 2021. Les dépenses d'exploration de surface et souterraine, les dépenses d'investissement et les frais généraux de l'entreprise devraient s'élever à environ 20 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021, ce qui permettra à la société d'être bien financée jusqu'en 2022.

Le 16 juin 2020, afin d'accroître sa position dans le nord-ouest du Québec, la société a conclu une convention d'option (la « convention de Casault ») avec Midland visant l'acquisition d'une participation maximale de 65 % dans la propriété aurifère Casault et a versé un paiement initial de 100 000 \$ à la signature. Casault est adjacente aux propriétés aurifères Martinière et Detour East de Wallbridge. La convention de Casault a été modifiée le 16 mars 2021. La société peut acquérir une première participation indivise de 50 % dans la propriété aurifère Casault (la « période visée par la première option ») en engageant des dépenses et en versant des paiements en trésorerie comme suit :

	Dépenses	Paiements en trésorerie
Au plus tard le 30 juin 2021 ⁱ⁾	– \$	110 000 \$
Au plus tard le 31 décembre 2021 ⁱ⁾	1 250 000	–
Au plus tard le 30 juin 2022	500 000	110 000
Au plus tard le 30 juin 2023	1 250 000	130 000
Au plus tard le 30 juin 2024	2 000 000	150 000
	5 000 000 \$	500 000 \$

i) Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la Société a engagé des dépenses de 1,3 million de dollars en vertu de cette convention, et elle avait versé le paiement en trésorerie de 110 000 \$ au 30 juin 2021.

Lors de l'obtention d'une participation de 50 % dans Casault à la clôture de la période visée par la première option, la société pourra porter à 65 % sa participation en engageant des dépenses supplémentaires de 6 millions de dollars sur une période de deux ans à compter de la date d'exercice de cette option.

Afin que Wallbridge puisse consacrer la majeure partie de ses dépenses d'exploration à Fenelon Gold, la société a conclu une convention d'option (la « convention d'option Detour ») le 23 novembre 2020 à l'égard de sa propriété aurifère Detour East (« Detour East ») avec une filiale entièrement détenue de Kirkland. Aux termes de la convention d'option Detour, Kirkland peut acquérir une participation de 75 % dans Detour East en affectant des dépenses totales de 35 millions de dollars à Detour East. En août 2021, Kirkland a entrepris un programme de forage au diamant en surface de 4 000 m à l'égard duquel elle n'a fourni aucun résultat pour l'heure.

Wallbridge a conclu une convention d'exploitant (la « convention d'exploitant ») avec Lonmin Plc (maintenant Sibanye Stillwater) le 29 octobre 2019 pour exploiter la société privée Lonmin Canada (« Loncan ») en échange d'une participation de 20 % dans Loncan (maintenant diluée à 17,8 % en raison du financement par actions de Loncan, auquel Wallbridge a choisi de ne pas participer). La décision d'aller de l'avant avec la convention d'exploitant a procuré à Wallbridge une participation dans une propriété à un stade avancé qui était complémentaire à la série d'actifs de nickel-cuivre-ÉGP de Wallbridge.

Grâce à l'acquisition de Balmoral Resources Ltd. en mai 2020, Wallbridge a ajouté à son portefeuille de propriétés d'exploration de métaux de base plusieurs actifs de nickel-cuivre-ÉGP en Ontario et au Québec, y compris la propriété Grasset et ses ressources de nickel-ÉGP. Par conséquent, la direction estime désormais qu'il est dans l'intérêt supérieur de ses actionnaires d'évaluer ses actifs actuels de nickel-cuivre-ÉGP, Grasset étant le projet le plus avancé. Wallbridge étudie actuellement un certain nombre de structures alternatives pour valoriser ses actifs de nickel-cuivre-ÉGP, notamment des coentreprises, des partenariats, des scissions ou des ventes pures et simples. La direction fera le point sur les progrès au fur et à mesure.

Perspectives

Wallbridge vit une période exaltante alors qu'elle poursuit l'exploration et la mise en valeur de Fenelon Gold.

Fenelon Gold est un projet au stade avancé qui révèle un vaste système aurifère dans les zones Gabbro, Area 51 et Tabasco-Cayenne. Compte tenu de l'ajout des terrains environnants acquis dans le cadre de la transaction avec Balmoral, en particulier autour de Fenelon Gold, il existe maintenant d'autres possibilités d'agrandir Fenelon Gold et d'identifier de nouvelles découvertes.

Wallbridge se concentre actuellement sur les terrains de Fenelon Gold et du corridor aurifère Detour-Fenelon adjacent. Des forages d'exploration d'environ 102 000 m ont été réalisés en 2020 et le programme d'exploration et d'évaluation aux fins de mise en valeur de 69 millions de dollars prévu pour 2021 comprend :

- la réalisation de forages au diamant d'environ 150 000 m (de 125 000 m à 130 000 m à Fenelon Gold et de 20 000 m à 25 000 m pour l'exploration régionale le long du corridor aurifère Detour-Fenelon);

- le parachèvement, le 9 novembre 2021, de l'estimation des ressources minérales selon le Règlement 43-101 à Fenelon Gold, y compris les zones Gabbro, Tabasco-Cayenne et Area 51, et d'une estimation mise à jour des ressources minérales selon le Règlement 43-101 à la propriété Martinière, qui comprennent une estimation des ressources minérales combinées de Fenelon et Martinière de 2 670 600 onces de ressources indiquées et de 1 723 600 onces de ressources présumées;
- le début d'un programme de mise en valeur aux fins d'exploration souterraine de 10 000 m sur plusieurs années visant la mise en place de plateformes de forage souterrain dans les zones Area 51 et Tabasco-Cayenne qui permettront :

des forages peu espacés dans les zones Area 51 et Tabasco-Cayenne jusqu'à une profondeur verticale de 1 500 m;

la cartographie et l'échantillonnage des zones Area 51 et Tabasco-Cayenne à partir de travaux souterrains.

La rentabilité, les flux de trésorerie d'exploitation et la situation financière de Wallbridge dans l'avenir seront étroitement liés aux prix des métaux, à la vigueur du dollar canadien et à la capacité de la société à financer la mise en production de ses actifs actuels et futurs. Selon la direction, la conjoncture économique à court et à moyen terme est favorable aux prix de l'or en raison de la volatilité qui persiste.

Projets

Fenelon Gold

Contexte

Le projet Fenelon Gold est situé dans la région administrative Nord-du-Québec, à environ 75 km à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada. En mai 2020, Wallbridge a acquis les propriétés entourant Fenelon Gold auprès de Balmoral. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon Gold, compte tenu des propriétés adjacentes nouvellement acquises, collectivement appelées Fenelon Gold. Fenelon Gold est assujettie à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué et assujetti à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Fenelon Gold est située à proximité de la SLDZ, dans le corridor aurifère Detour-Fenelon, une ceinture aurifère émergente dans le nord-ouest du Québec. Cette importante structure est-ouest de la ceinture de roches vertes du nord de l'Abitibi contient la mine Detour Lake à l'ouest, et elle est très semblable à d'autres failles contrôlant les camps aurifères de classe mondiale dans le sud de l'Abitibi, sauf qu'elle demeure sous-explorée parce qu'elle est recouverte d'une épaisse couche de till. Pour Fenelon Gold, des éventails secondaires de la SLDZ ont contrôlé l'emplacement d'un important système aurifère à l'intérieur et en bordure de la diorite de Jérémie.

Le système de Fenelon Gold tel que nous le connaissons actuellement comprend quatre environnements minéralisés : la zone Gabbro (seule minéralisation connue historiquement), les zones Area 51 et Tabasco-Cayenne (découvertes en 2018-2019) ainsi que les zones Ripley et Reaper (découvertes en 2019-2020).

Historiquement, l'exploration s'est concentrée sur les zones de cisaillement à haute teneur situées dans la zone Gabbro, et c'est là que Wallbridge a réalisé l'extraction d'un échantillon en vrac de 33 230 tonnes d'une teneur de 18,49 g/t Au.

Fin 2018 / début 2019, les forages d'exploration ont révélé une nouvelle structure géologique comprenant une vaste minéralisation aurifère encaissée dans un réseau de filons dans la diorite de Jérémie, qui a été appelée Area 51. Le programme de forage de 75 000 m en 2019 qui a suivi la découverte d'Area 51 a été fructueux, conduisant à la découverte des zones Tabasco-Cayenne encaissées dans des roches sédimentaires en bordure de la diorite de Jérémie. Le programme de forage de 102 000 m en 2020 a permis d'accroître sensiblement l'étendue en surface et en profondeur du système de Fenelon Gold, démontrant ainsi le potentiel de grande envergure de la propriété.

Le programme de forage de 2021, actuellement en cours et entièrement financé, vise à circonscrire plus précisément la taille potentielle du gisement et à compléter les forages intercalaires pour étayer l'estimation des ressources minérales datée du 9 novembre 2021. Pour 2021, Wallbridge mène un programme de forage de 125 000 à 130 000 m à Fenelon Gold, dont des forages totalisant 82 861 m étaient achevés au 30 septembre 2021. Toutes les analyses de titrage reçues au 6 octobre 2021 ont été incluses dans la base de données ayant servi au calcul de l'estimation des ressources minérales.

La décision d'avoir recours au forage directionnel pour contrôler la déviation de forage, une approche certes plus lente, mais qui optimise l'espacement des trous forés et réduit le métrage nécessaire pour le forage pour l'estimation des ressources minérales des zones Tabasco-Cayenne et Area 51, a pour conséquence que le taux de forage pour les neuf premiers mois de l'exercice a été plus faible que la moyenne trimestrielle projetée pour 2021. La société prévoit combler le déficit de métrage au cours du quatrième trimestre de l'exercice, le forage directionnel axé sur les ressources cédant la place au forage d'expansion des ressources et à la prospection régionale.

Fenelon Gold, ainsi que d'autres propriétés des terrains Detour-Fenelon, sont décrites dans le récent rapport technique selon le Règlement 43-101 daté du 18 mars 2021, qui a été déposé sur SEDAR le 24 mars 2021. Un nouveau rapport technique selon le Règlement 43-101 sera déposé dans les 45 jours de l'annonce de l'estimation des ressources minérales.

Échantillon en vrac souterrain 2018/2019

Au début de 2018, Wallbridge a obtenu tous les permis et certificats d'approbation requis pour qu'elle puisse entreprendre l'assèchement de la mine à ciel ouvert ainsi que le traitement des eaux et l'évacuation, de même que les activités d'exploration souterraine à Fenelon Gold, dont un échantillon en vrac de 35 000 tonnes.

Pendant l'extraction de l'échantillon en vrac, des travaux de mise en valeur souterraine sur environ 2 000 m ont été réalisés, établissant quatre horizons miniers et les infrastructures nécessaires à l'exploitation des 100 premiers mètres verticaux du gisement connu. Le programme de mise en valeur était conçu de manière à établir toutes les infrastructures requises pour refléter les conditions d'exploitation normales d'une entreprise de 400 tonnes par jour, dans le but de réduire les risques associés au projet et aux activités futures. En plus de la compréhension des conditions et des coûts d'exploitation, l'établissement de ces infrastructures, à l'avance, permet de diminuer le coût du capital lors des phases ultérieures. L'échantillonnage en vrac a produit 33 230 tonnes de matériel d'une teneur moyenne de 18,49 g/t Au, la teneur des chantiers variant de 11 à 38 g/t Au.

Exploration et mise en valeur 2020/2021

En 2020, six foreuses ont été utilisées dans le projet Fenelon Gold, sauf pendant la période allant du 23 mars 2020 au 11 mai 2020 lorsque les activités d'exploration ont été suspendues en raison de la pandémie de COVID-19, et des forages d'environ 102 000 m ont été effectués.

Cinq des six foreuses ont servi à étendre la minéralisation des zones Tabasco-Cayenne et Area 51 sur la propriété Fenelon Gold initiale au moyen de forages obliques sur 50-100 m et de forages intercalaires plus rapprochés. La sixième foreuse servait à explorer comment étaient reliés le système aurifère Tabasco-Cayenne et Area 51, la zone Ripley-Reaper et la SLDZ.

Au début de 2021, la société a intensifié son programme de forage en soutien à l'estimation des ressources minérales, exploitant de six à huit foreuses au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021. L'estimation des ressources minérales est en date du 9 novembre 2021.

En janvier 2021, Wallbridge a annoncé un programme de mise en valeur aux fins d'exploration souterraine de 10 000 m afin d'installer des plateformes d'exploration qui permettront de réaliser des travaux de forages plus rapprochés et plus profonds dans les zones Area 51 et Tabasco-Cayenne afin d'atténuer encore plus les risques liés au projet. La partie de 2021 du programme sur plusieurs années a été prévue à environ 2 000 m, ce qui comprend le développement de plateformes d'exploration dans chacune des zones Area 51 et Tabasco-Cayenne.

Système aurifère de Fenelon Gold

Au moment de l'acquisition de Fenelon Gold par Wallbridge à la fin de 2016, la seule minéralisation aurifère connue était ce que la société appelle maintenant la zone Gabbro, dans la région du Main Gabbro. À la suite d'une série de découvertes en 2019 et en 2020, la société sait maintenant que la zone Gabbro n'est qu'une partie du système aurifère de Fenelon Gold, beaucoup plus vaste, qui s'est développée à l'intérieur et en bordure de la diorite de Jérémie. L'empreinte du système aurifère a donc augmenté, passant d'une petite superficie d'environ 200 m sur 100 m à une superficie de plus de 1,5 km² à l'heure actuelle, et les zones minéralisées ont été étendues, passant d'un niveau peu profond près de la surface (environ 200 m) à une profondeur verticale qui dépasse maintenant 1,5 km. Actuellement, les environnements aurifères les plus significatifs sont les zones Tabasco-Cayenne et Area 51.

Certains des résultats marquants dégagés au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 sont résumés comme suit :

Le 20 janvier 2021, Wallbridge a annoncé une intersection de 3,48 g/t Au sur 54,00 mètres dans le trou FA-20-197 de la partie ouest du système de cisaillement Tabasco-Cayenne, qui continue de démontrer le haut facteur métallique (teneur multipliée par la longueur de la carotte) de ces zones.

Le 17 février 2021, Wallbridge a annoncé une intersection de 1,73 g/t Au sur 49,40 mètres dans le trou FA-20-200 de la zone Area 51 et de 3,01 g/t Au sur 49,40 m dans le trou FA-20-205 des zones Tabasco-Cayenne, confirmant le potentiel de la ressource vers l'est et en profondeur.

Le 8 mars 2021, Wallbridge a annoncé une intersection de 3,61 g/t Au sur 63,90 m dans le trou FA-20-134-W2 et de 25,66 g/t Au sur 3,90 m dans le trou FA-20-134-W1 des zones Tabasco-Cayenne.

Le 22 mars 2021, Wallbridge a annoncé une intersection de 3,71 g/t Au sur 42,5 mètres dans le trou FA-20-203 des zones Tabasco-Cayenne, prolongeant la minéralisation jusqu'à une profondeur verticale de 1 000 m.

Le 25 mars 2021, Wallbridge a annoncé une intersection de 17,23 g/t Au sur 4,00 m dans le trou FA-20-120A-W1, étendant le système de Fenelon Gold connu de 400 m à une profondeur de 1,6 km. Ce trou de forage profond avait pour but de tester la géologie et la minéralisation entre 1,5 et 1,8 km sous la surface, soit de 400 à 700 m plus profond que tout autre trou précédent de Fenelon Gold. Le trou de forage a confirmé avec succès la présence de la diorite de Jérémie, l'un des principaux milieux aurifères à ces profondeurs, et il a recoupé une minéralisation aurifère à haute teneur.

Le 29 avril 2021, Wallbridge a annoncé une intersection de 17,79 g/t Au sur 16,40 m dans le trou FA-20-219 du prolongement vers l'est de la zone Gabbro, nouvellement découvert. Cette zone à haute teneur est située à quelque 140 m latéralement vers l'est et à 175 m sous la partie connue de la zone Gabbro, où Wallbridge a finalisé l'échantillon en vrac en 2018 et en 2019.

Le 6 mai 2021, Wallbridge a annoncé que son programme de forage à Fenelon Gold continue de confirmer la teneur et la géométrie des portions centrales des zones Tabasco-Cayenne et Area 51. Les résultats comprennent 8,57 g/t Au sur 10,35 m dans le trou FA-21-226-W1 et 16,67 g/t Au sur 4,55 m dans le trou FA-21-221-W4 dans les zones Tabasco-Cayenne. Dans la zone Area 51, les résultats comprennent 3,46 g/t Au sur 47,50 m dans le trou FA-21-241, 284 g/t Au sur 0,60 m dans le trou FA-21-226-W1, 2,09 g/t Au sur 24,15 m dans le trou FA-20-215 et 34,99 g/t Au sur 5,70 m dans le trou FA-20-228

Le 2 juin 2021, Wallbridge a annoncé les résultats de son programme de forage à Fenelon Gold. Les forages portaient sur de multiples secteurs situés sur une superficie d'environ 1,0 km par 1,2 km de la portion centrale du système de Fenelon Gold. Les faits saillants comprennent 4,99 g/t Au sur 38,10 m dans le trou FA-21-226-W1-W2, 15,57 g/t Au sur 10,80 m dans le trou FA-21-253 et 6,28 g/t Au sur 26,00 m dans le trou FA-21-226-W1-W1, le tout dans les zones Tabasco-Cayenne.

Le 29 juin 2021, Wallbridge a annoncé que le programme de forage d'expansion continue à révéler d'autres couloirs minéralisés près de la surface, potentiellement exploitables en vrac, dans la partie ouest de la zone Area 51, tandis que le forage de délimitation continue à définir des secteurs aurifères abrupts dans les zones Tabasco-Cayenne. Les faits saillants comprennent 23,70 g/t Au sur 24,90 m dans le trou FA-21-269 près de la surface dans la zone Area 51, 6,83 g/t Au sur 15,00 m dans le trou FA-21-247 et 6,61 g/t Au sur 11,35 m dans le trou FA-21-261 des zones Tabasco-Cayenne. Les faits saillants du forage de délimitation près de la surface dans la zone Area 51 comprennent 1,97 g/t Au sur 38,50 m dans le trou FA-21-264A-W1, 1,02 g/t Au sur 33,70 m dans le trou FA-21-247 et 91,80 g/t Au sur 0,50 m dans le trou FA-21-248. Le fait marquant du forage de délimitation sous 300 m dans la zone Area 51 comprend 15,37 g/t Au sur 3,25 m dans le trou FA-21-257.

Le 5 août 2021, Wallbridge a annoncé que les résultats du programme de forage de délimitation continuent à révéler un excellent potentiel d'exploitation en vrac à Fenelon Gold et enrichissent les informations sur la section supérieure de 500 m du système aurifère connu. Les faits saillants des résultats obtenus dans les zones Tabasco-Cayenne comprennent 3,75 g/t sur 27,00 m dans le trou FA-21-268A, 4,95 g/t Au sur 11,70 m dans le trou FA-21-264A et 6,79 g/t sur 5,50 m dans le trou FA-21-260. Les faits saillants des résultats obtenus dans la zone Area 51 comprennent 1,93 g/t Au sur 13,50 m dans le trou FA-21-264A et 2,23 g/t Au sur 10,80 m dans le trou FA-21-224.

Le 15 septembre 2021, Wallbridge a annoncé les résultats de ses forages d'exploration, qui prolongent l'étendue de la zone Area 51 vers le nord-ouest, avec une intersection près de la surface de 11,60 g/t Au sur 14,05 m dans le trou FA-21-297 et, dans la zone Gabbro, de 9,00 g/t Au sur 10,00 m dans le trou FA-21-305, qui est un trou de suivi évaluant le prolongement de la zone Gabbro vers l'est.

Le 6 octobre 2021, Wallbridge a annoncé les résultats finaux des forages d'exploration qui seront pris en compte dans l'estimation des ressources minérales. L'estimation des ressources minérales tient compte d'analyses de titrage provenant de forages au diamant de quelque 300 000 m sur une superficie d'environ 1,0 km par 1,5 km dans le secteur central de l'empreinte minéralisée connue à Fenelon, de la surface jusqu'à une profondeur approximative de 1 000 m.

Estimation des ressources minérales du système de Fenelon Gold

L'estimation des ressources comprend les analyses de titrage provenant de forages de quelque 300 000 m et inclut une minéralisation à ciel ouvert utilisable près de la surface dans la zone Area 51, une minéralisation à haute teneur près de la surface adjacente aux travaux miniers existants dans la zone Gabbro et de larges zones de minéralisation souterraine potentiellement exploitable en vrac dans les zones Tabasco-Cayenne et Area 51.

Martinière

Le projet Martinière est situé à environ 30 km à l'ouest de Fenelon Gold et fait partie du portefeuille de propriétés couvrant 739 km² sur le corridor aurifère Detour-Fenelon provenant de l'acquisition de Balmoral. Le projet Martinière se trouve 45 km à l'est de la mine Detour Lake et fait partie d'un groupe de claims contigus d'une superficie totale de 61,7 km². La majeure partie de la propriété Martinière est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % en faveur des anciens propriétaires qui sera payable lorsque la production commerciale commencera. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière.

Balmoral a acquis le projet Martinière en novembre 2010 et, de 2011 à 2017, a effectué 519 trous de forage au diamant pour un total de 133 852 m et publié une première estimation des ressources minérales en mars 2018. Ses travaux ont élargi les intersections historiques des gisements aurifères Bug et Martinière West et ont identifié plusieurs zones et indices supplémentaires, dont la minéralisation de sulfures massifs volcanogènes.

La première structure en importance du projet est la zone de faille Bug Lake (« BLFZ »), orientée nord-nord-ouest, qui contient le gisement Bug. La BLFZ est une unité porphyrique de quartz à grain fin qui présente à ses bordures des zones de brèches intenses et de cisaillement local, de silicification modérée à intense et d'altération de séricite. La minéralisation aurifère, associée typiquement à de la pyrite à grain fin, est présente dans les zones de silicification et d'altération qui entourent le porphyre ainsi que dans les structures subparallèles et les zones de veines qui se développent dans le toit et le mur de faille de la BLFZ.

La minéralisation aurifère (> 3 g/t Au) du gisement Bug est associée aux zones à plus forte concentration de minéralisation de pyrite, de veines de quartz, ainsi qu'à la minéralisation aurifère mineure dans les parties les plus altérées et déformées du secteur. De vastes halos de roches à plus faibles teneurs aurifères entourent cette minéralisation à plus haute teneur en or sur plusieurs mètres, voire des dizaines de mètres. Le système minéralisé a été défini sur plus ou moins 1,8 km en surface et à des profondeurs verticales de plus de 700 m, et le système reste ouvert en profondeur. La minéralisation aurifère est présente à plusieurs endroits distincts qui, collectivement, couvrent une largeur allant de 30 m à plus de 120 m centrée autour de la BLFZ.

L'autre tendance aurifère dominante est la zone de cisaillement Martinière West (« MWSZ ») qui est orientée nord-est et qui contient le gisement Martinière West. Elle coupe la portion sud d'une intrusion gabbroïque multiphase et est interprétée comme étant une faille secondaire partant de la SLDZ. La MWSZ est stratigraphiquement concordante, d'une largeur variant de 200 à 300 m et définie par une faible structure de déformation, des veines et de la silicification localisée, ainsi que par 1 à 5 % de pyrite disséminée. Elle est orientée à un angle d'environ 60 degrés par rapport à la BLFZ.

Le gisement Martinière West comprend une série de sous-zones minéralisées à l'intérieur de la MWSZ, qui sont subparallèles et abruptement inclinées. Les zones de cisaillement et les veines individuelles ont des largeurs de 0,1 à 10 m et de 1 à 40 cm, respectivement. La minéralisation aurifère est associée à de larges zones d'altération de séricite, avec au centre des zones de veines de silice-sulfure et une silicification intense. Les plus hautes teneurs aurifères sont associées le plus souvent à de la pyrite abondante, ainsi qu'à de l'arsénopyrite et des sulfures contenant des métaux de bases dans une moindre mesure. Les associations de multiples sulfures contenant des métaux de base et le style de minéralisation de la MWSZ se distinguent de la minéralisation associée à la BLFZ, ce qui suggère la présence d'un système plus large d'au moins deux fluides aurifères distincts, qui ont tous deux produit une minéralisation aurifère à haute teneur.

Le gisement Martinière West a été défini sur une longueur de 400 m par une largeur de 3 à 15 m avec une zone de minéralisation aurifère associée à des sulfures jusqu'à une profondeur verticale de 325 m, et il demeure ouvert en profondeur.

La société a eu recours à une foreuse pendant le troisième trimestre de 2021 pour entreprendre les travaux de la première étape d'un programme de forage en surface de 10 000 m, lesquels constitueront les premières activités d'exploration menées par Wallbridge sur cette propriété. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Wallbridge a réalisé des forages au diamant en surface de 6 405 m.

Le 26 octobre 2021, Wallbridge a annoncé les résultats des quatre premiers trous du programme de forage d'expansion des ressources. Les faits saillants comprennent 3,68 g/t Au sur 22,50 m dans le trou MDE-21-326, 2,21 g/t Au sur 36,60 m dans le trou MDE-21-328 et 3,83 g/t Au sur 10,50 m dans le trou MDE-21-330.

Estimation des ressources minérales de Martinière

L'estimation des ressources minérales de Martinière comprend les résultats des forages historiques pour la propriété. Les résultats de l'actuel programme annoncés le 26 octobre 2021 ne font pas partie de l'estimation des ressources minérales puisque la coupure des analyses de titrage a eu lieu le 6 octobre 2021.

Le système aurifère de Martinière couvre un secteur connu de quelque 2,0 km par 1,8 km et il a été défini par des trous de forage sporadiques jusqu'à une profondeur verticale de 700 m, l'essentiel des forages ayant eu lieu dans les 300 m supérieurs.

L'analyse et les tableaux suivants résument l'estimation des ressources minérales à Fenelon et Martinière.

Méthode d'estimation des ressources minérales

La première estimation des ressources minérales de Fenelon est fondée sur 1 040 trous de forage récents et historiques totalisant quelque 358 000 m, avec un espacement variable allant de 20 à 200 m dans les zones Gabbro, Tabasco-Cayenne et Area 51, y compris 650 trous totalisant quelque 292 000 m forés par Wallbridge depuis 2016 dans les zones Tabasco-Cayenne et Area 51.

L'estimation mise à jour des ressources minérales de Martinière est fondée sur 111 trous de forage récents et historiques totalisant plus de 40 000 m, avec un espacement variable allant de 20 à 150 m dans les zones Martinière North, Martinière West, Bug Lake et Horsefly. Aucun des trous forés par Wallbridge depuis l'acquisition de Balmoral n'a été pris en compte dans l'estimation des ressources minérales de Martinière.

Pour les deux gisements, la modélisation géologique, lithostructurale et tridimensionnelle des zones minéralisées a été préparée dans Leapfrog Geo, et les estimations des ressources minérales ont été préparées dans Leapfrog Edge au moyen d'un modèle de sous-blocs des blocs parents de 6 m x 6 m x 6 m. Les teneurs en or ont été interpolées à l'aide de la méthode par krigeage ordinaire pour ce qui est de Fenelon et de la méthode de l'inverse de la distance au carré en utilisant des limites clairement définies pour ce qui est de Martinière.

Les ressources minérales sont catégorisées comme indiquées et présumées en fonction de l'espacement des forages ainsi que de la continuité géologique et de teneur. Pour Fenelon, dans les zones Tabasco-Cayenne, la distance maximale au composite le plus proche a été établie à 35 m pour les ressources indiquées et à 70 m pour les ressources présumées, tandis que dans toutes les autres zones, on a utilisé des valeurs de 25 m pour les ressources indiquées et de 50 m pour les ressources présumées. Pour Martinière, la distance maximale au composite le plus proche est de 35 m pour les ressources indiquées et de 70 m pour les ressources présumées.

La perspective raisonnable d'une éventuelle extraction économique est étayée par l'utilisation de teneurs de coupure raisonnables, tant pour l'extraction à ciel ouvert que pour l'extraction souterraine, d'une largeur minimale et de volumes contraignants (formes et modèle de fosse optimisé Deswik). Le calcul de la coupure est basé sur les hypothèses suivantes :

Paramètres	Unité	Valeur
Prix de l'or	\$ US/oz	1 607,00
Taux de change	\$ US/\$ CA	1,31
Récupération métallurgique	%	96,00
Fenelon		
Coût d'exploitation du minerai de première qualité		
– Souterrain	\$ CA/tonne traitée	70,00
Charges générales et administratives – Ciel ouvert	\$ CA/tonne traitée	7,00
Charges générales et administratives – Souterrain	\$ CA/tonne traitée	8,50
Coût de traitement – Ciel ouvert	\$ CA/tonne traitée	12,90
Coût de traitement – Souterrain	\$ CA/tonne traitée	16,80
Teneur de coupure calculée – Ciel ouvert	g/t Au	0,35
Teneur de coupure calculée – Souterrain	g/t Au	1,50
Martinière		
Coût d'exploitation du minerai de première qualité		
– Souterrain	\$ CA/tonne traitée	110,00
Charges générales et administratives – Ciel ouvert	\$ CA/tonne traitée	7,00
Transport du minerai vers l'installation de traitement	\$ CA/tonne traitée	6,00
Charges générales et administratives – Souterrain	\$ CA/tonne traitée	10,50
Coût de traitement – Ciel ouvert	\$ CA/tonne traitée	12,90
Coût de traitement – Souterrain	\$ CA/tonne traitée	29,00
Teneur de coupure calculée – Ciel ouvert	g/t Au	0,40
Teneur de coupure calculée – Souterrain	g/t Au	2,40

Fenelon (au 9 novembre 2021)

Fenelon Gold	Catégorie	Teneur de coupure (g/t Au)	Tonnes métriques	Teneur (g/t Au)	Onces troy (oz Au)	Nombre total d'onces
Gabbro	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,35	555 900	4,15	74 200	79 500
		Souterrain > 1,50	66 400	2,49	5 300	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,35	–	–	–	–
		Souterrain > 1,50	–	–	–	
Tabasco-Cayenne	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,35	12 706 500	1,77	725 000	1 396 700
		Souterrain > 1,50	6 296 200	3,32	671 700	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,35	6 878 100	1,00	220 900	461 900
		Souterrain > 1,50	2 481 200	3,02	241 000	
Area 51	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,35	14 869 600	1,06	508 400	650 700
		Souterrain > 1,50	1 523 200	2,91	142 300	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,35	15 224 300	1,27	620 500	1 005 500
		Souterrain > 1,50	4 407 500	2,72	385 000	
Total des ressources indiquées			36 017 800	1,84		2 126 900
Total des ressources présumées			28 991 100	1,57		1 467 400

Martinière (au 9 novembre 2021)

Martinière	Catégorie	Teneur de coupure (g/t Au)	Tonnes métriques	Teneur (g/t Au)	Onces troy (oz Au)	Nombre total d'onces
Martinière North	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,40	137 300	2,81	12 400	39 400
		Souterrain > 2,40	225 700	3,72	27 000	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,40	153 800	2,79	13 800	44 400
		Souterrain > 2,40	283 400	3,36	30 600	
Martinière West	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,40	746 300	2,31	55 400	76 800
		Souterrain > 2,40	208 400	3,20	21 400	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,40	52 700	1,15	1 900	38 300
		Souterrain > 2,40	299 000	3,79	36 400	
Horsefly	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,40	–	–	–	3 100
		Souterrain > 2,40	31 400	3,09	3 100	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,40	26 000	2,17	1 800	2 400
		Souterrain > 2,40	7 000	2,68	600	
Bug Lake	Ressources indiquées	Dans la fosse > 0,40	5 699 400	1,94	355 000	424 400
		Souterrain > 2,40	492 100	4,39	69 400	
	Ressources présumées	Dans la fosse > 0,40	1 174 100	1,71	64 400	171 100
		Souterrain > 2,40	783 200	4,24	106 700	
Total des ressources indiquées			7 540 600	2,24		543 700
Total des ressources présumées			2 779 200	2,87		256 200

Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement

Remarques sur les estimations des ressources minérales des projets aurifères Fenelon et Martinière :

1. Les personnes qualifiées aux fins des estimations actuelles des ressources minérales sont M. Carl Pelletier, géo. (pour Fenelon et Martinière) et M. Vincent Nadeau-Benoît, géo. (pour Fenelon), tous deux d'InnovExplo. Les estimations des ressources minérales satisfont aux normes de définitions publiées par l'ICM en 2014 et aux lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources et des réserves minérales publiées par l'ICM en 2019.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. Les personnes qualifiées n'ont connaissance d'aucun facteur connu lié à l'environnement, aux permis, aux titres de propriété, à la commercialisation, aux questions d'ordre juridique, fiscal, politique ou sociopolitique, ni de tout autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur la mise en valeur potentielle des ressources minérales, autres que celles dont il est question dans l'estimation des ressources minérales.

4. Pour Fenelon, une valeur de densité de $2,80 \text{ g/cm}^3$, étayée par les mesures, a été appliquée à la roche-mère. Soixante et une zones à forte teneur et cinq enveloppes à faible teneur ont été modélisées en 3D en utilisant une largeur réelle minimale de 2,0 m. La coupure des teneurs élevées est fondée sur les données d'analyse brutes. Elle a été établie zone par zone et varie entre 25 g/t et 110 g/t Au (à l'exception de la zone Gabbro, où elle varie entre 35 g/t et 330 g/t) pour les zones à forte teneur et entre 8 g/t et 35 g/t Au pour les enveloppes à faible teneur. Les composites (1,5 m) ont été calculés dans les zones et les enveloppes en utilisant la teneur du matériau adjacent s'il y a eu analyse de titrage ou une valeur de zéro autrement.
5. Pour Martinière, une valeur de densité de $2,80 \text{ g/cm}^3$, étayée par les mesures, a été appliquée à la roche-mère. Cinquante-neuf zones à forte teneur et une enveloppe à faible teneur ont été modélisées en 3D en utilisant une largeur réelle minimale de 3,0 m. La coupure des teneurs élevées est fondée sur les données d'analyse brutes et s'établit à 35 g/t Au, en fonction des zones les plus nombreuses et d'une extrapolation à toutes les autres zones. Les composites (1,0 m) ont été calculés dans les zones et les enveloppes en utilisant la teneur du matériau adjacent lorsqu'il y a eu analyse de titrage ou une valeur de zéro autrement.
6. La perspective raisonnable d'une éventuelle extraction économique est étayée par l'application de volumes contraignants aux blocs (scénario d'extraction potentielle en surface ou souterraine) au moyen du modèle Whittle et du modèle de fosse optimisé Deswik et de l'application des teneurs des coupures présentées dans le tableau précédent, en fonction d'un prix de l'or de 1 607 \$ US l'once et d'un taux de change de 1,31 \$ US / \$ CA.
7. Les résultats sont présentés in-situ. Once (troy) = tonnes métriques x teneur / 31,103 48. Le nombre de tonnes et d'onces a été arrondi au millier le plus proche. Tout écart dans les totaux est dû à des effets d'arrondissement; l'arrondissement a suivi les recommandations du Règlement 43-101.

Corridor aurifère Detour-Fenelon – Detour East

Le projet Detour East fait partie du portefeuille de propriétés couvrant 739 km^2 sur le corridor aurifère Detour-Fenelon provenant de l'acquisition de Balmoral. Le projet couvre plus de 20 km de la SLDZ et de la zone de déformation Lower Detour (« LDDZ ») qui s'étendent vers l'est à partir de la frontière entre le Québec et l'Ontario. La SLDZ est une structure majeure orientée est-ouest de la ceinture de roches vertes du nord de l'Abitibi qui contient la mine d'or Detour Lake, environ 11 km à l'ouest, tandis que la LDDZ contient le gisement d'or Zone 58N de Kirkland.

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Detour East, à l'exception de 18 claims qui sont détenus dans une coentreprise participative à raison de 63 %-37 % dont la société est l'exploitant. La totalité de la propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % payable à un ancien propriétaire, qui peut être rachetée en tout temps pour 1,0 million de dollars pour la première tranche de 50 % du droit à la redevance calculée à la sortie de la fonderie et 2,0 millions de dollars pour le reste.

Les principales occurrences d'or sur cette propriété proviennent des zones prometteuses Lynx et Rambo, où les intersections de forage ont indiqué 9,61 g/t Au sur 6,25 m et 1,22 g/t Au sur 20,10 m, respectivement.

Deux structures régionales majeures traversent le projet Detour East – la SLDZ au nord et la LDDZ au sud. L’empreinte magnétique suggère une stratigraphie dominante orientée est-ouest entrecoupée localement par des structures de failles orientées nord-ouest à nord-est. Ces structures secondaires, qui peuvent couper ou former un éventail à partir de la SLDZ, jouent un rôle important dans l’emplacement de la minéralisation aurifère de la mine Detour Lake, située à proximité, mais aussi des systèmes aurifères de Martinière et de Fenelon Gold vers l’est.

Sur la portion nord de la propriété, la minéralisation aurifère a été identifiée en association avec des veines de quartz-tourmaline-sulfure ainsi que des zones d’altération intenses de sérécite, longeant des corridors d’extensions régionaux en lien avec la SLDZ.

Vers le sud, sur la trace de la LDDZ, la minéralisation aurifère a été recoupée par des trous de forage historiques à plusieurs endroits sur sa distance longitudinale de 13 km.

La zone aurifère Lynx est orientée est-ouest et plonge légèrement vers l’ouest. C’est une zone de veines de quartz avec de la pyrite associée avec des quantités rares d’or visible, située le long du contact entre des roches volcaniques andésitiques et mafiques, proximales à une intrusion de diorite. Le forage a suivi la zone Lynx sur environ 250 m le long de l’assemblage et près de la surface. La zone Lynx montre des largeurs de 50 à 100 m et des épaisseurs, recueillies lors du forage, de 0,40 à 13,40 m. Le modèle géologique de Balmoral suggère que la minéralisation aurifère dans la zone Lynx serait associée à des failles dans le nez d’une structure de pli cisailée près de la bordure de la LDDZ (semblable au modèle de la mine d’or à haute teneur aurifère Casa Berardi, située au sud).

La zone aurifère Rambo est située à environ 2,5 km de la zone Lynx vers l’est. Le forage historique dans cette zone illustre plusieurs intersections à haute teneur associées à des veines de quartz-carbonate, situées sur 100 m le long de la LDDZ.

Afin que Wallbridge puisse consacrer la majeure partie de ses dépenses d’exploration à Fenelon Gold, la société a conclu la convention d’option Detour le 23 novembre 2020 à l’égard de sa propriété aurifère Detour East avec une filiale entièrement détenue de Kirkland. Aux termes de la convention d’option Detour, Kirkland peut acquérir une participation de 75 % dans Detour East en affectant des dépenses totales de 35 millions de dollars à Detour East.

Selon les modalités de la convention, la société accordera à Kirkland l’option d’acquérir une participation indivise d’au plus 50 % dans la propriété en finançant les dépenses de la première phase à hauteur de 7,5 millions de dollars sur cinq ans, moyennant un engagement obligatoire de 2,0 millions de dollars pour les deux premières années (0,5 million de dollars avant le premier anniversaire et 1,5 million de dollars avant le deuxième anniversaire de la conclusion d’une convention de coentreprise définitive) (l’« option »). Durant la période visée par l’option, Kirkland aura le droit d’agir comme exploitant de la propriété.

Lorsque les conditions de l’option seront remplies, la société et Kirkland auront formé une coentreprise (la « coentreprise ») à l’égard de Detour East, Kirkland agissant comme exploitant de la coentreprise (l’« exploitant ») pour mener les activités d’exploitation visant la propriété.

Lorsque la coentreprise sera établie, Kirkland aura le droit d’acquérir une participation supplémentaire de 25 % dans la propriété moyennant des dépenses supplémentaires de 27,5 millions de dollars au cours des cinq premières années suivant l’établissement de la coentreprise (la « période visée par l’option de deuxième étape »).

Lorsque Kirkland aura engagé des dépenses supplémentaires de 27,5 millions de dollars au cours de la période visée par l'option de deuxième étape, Kirkland aura acquis une participation indivise de 75 % dans la propriété. Les dépenses réputées visant la propriété s'élèveront à 35 millions de dollars pour Kirkland et à 11,7 millions de dollars pour Wallbridge. Après la clôture de la période visée par l'option de deuxième étape, les fonds additionnels requis, le cas échéant, seront fournis par les coentrepreneurs en proportion de leur participation dans la coentreprise. Si Wallbridge ou Kirkland (chacune étant un « coentrepreneur » et collectivement, les « coentrepreneurs ») décide de ne pas financer un programme, sa participation dans la coentreprise sera diluée au prorata. Si un coentrepreneur s'engage à financer un programme, mais ne fournit pas sa quote-part du financement, la participation de ce coentrepreneur sera diluée à raison de trois fois le taux proportionnel.

Si la participation d'un coentrepreneur est ramenée à 5 % ou moins, la participation de ce coentrepreneur sera automatiquement convertie en redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1 % et la coentreprise sera automatiquement résiliée. Le coentrepreneur survivant aura un droit de première offre en ce qui concerne l'achat ou la vente de la redevance calculée à la sortie de la fonderie par l'autre coentrepreneur.

En août 2021, Kirkland a entrepris un programme de forage au diamant en surface de 5 000 m à l'égard duquel aucun résultat n'a encore été obtenu.

Grasset

Le projet Grasset fait partie du portefeuille de propriétés couvrant 739 km² sur le corridor aurifère Detour-Fenelon provenant de l'acquisition de Balmoral. Le projet est adjacent à la propriété Fenelon Gold (100 % Wallbridge) et est situé environ 50 km à l'ouest-nord-ouest de Matagami, au Québec. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Grasset et il n'y a pas de redevances sous-jacentes.

Le gisement de sulfure de nickel Grasset se trouve à l'extrémité sud du Complexe Ultramafique de Grasset (« GUC »), immédiatement au nord de la SLDZ régionale. Le gisement a été découvert en 2012 et se compose de deux zones subparallèles (zones H1 et H3) de minéralisation de sulfures disséminés à localement semi-massifs. C'est l'un des plus grands gisements de sulfure de nickel de la région de l'Abitibi au Canada, et le seul gisement de sulfure de nickel d'Amérique du Nord avec plus de 50 000 tonnes de nickel contenu et une teneur moyenne en nickel de plus de 1,5 % qui n'est pas contrôlé par une grande société minière.

Une minéralisation aurifère a aussi été recoupée dans le projet Grasset, dans la SLDZ d'ampleur régionale qui traverse le projet et dans des structures secondaires en marge du GUC. Les découvertes significatives comprennent la zone aurifère Grasset avec une interception de 1,6 g/t Au sur 33,0 m, dont 6,15 g/t Au sur 4,04 m.

Estimation des ressources minérales de Grasset

L'estimation des ressources minérales de Grasset comprend les résultats des forages historiques pour la propriété. Wallbridge n'a réalisé aucun forage au diamant depuis l'acquisition de Balmoral.

Le tableau suivant résume l'estimation des ressources minérales de Grasset.

Estimation des ressources minérales de Grasset

Teneur de coupeure = 0,8 % NiEq	Tonnes	NiEq	Ni	Cu	Co	Pt	Pd	NiEq contenu	Ni contenu	Cu contenu	Co contenu	Pt contenu	Pd contenu
RESSOURCES INDIQUÉES		(%)	(%)	(%)	(%)	(g/t)	(g/t)	(t)	(t)	(t)	(t)	(oz)	(oz)
Horizon 1	89 200	1,00 %	0,82 %	0,09 %	0,03 %	0,15	0,33	900	700	100	20	400	1 000
Horizon 3	5 422 700	1,54 %	1,22 %	0,13 %	0,03 %	0,26	0,64	83 300	66 400	7 300	1 400	45 400	112 200
Total des ressources indiquées	5 512 000	1,53 %	1,22 %	0,13 %	0,03 %	0,26	0,64	84 200	67 100	7 400	1 400	45 800	113 100
RESSOURCES PRÉSUMÉES													
Horizon 1	13 600	0,95 %	0,78 %	0,09 %	0,02 %	0,14	0,32	100	100	10	3	100	100
Horizon 3	203 500	1,01 %	0,83 %	0,09 %	0,02 %	0,15	0,34	2 100	1 700	200	40	1 000	2 200
Total des ressources présumées	217 100	1,01 %	0,83 %	0,09 %	0,02 %	0,15	0,34	2 200	1 800	200	43	1 000	2 400

Remarques additionnelles sur l'évaluation des ressources minérales du projet Grasset

1. La personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources minérales de 2021, au sens du Règlement 43-101, est M. Carl Pelletier, géo. (InnovExplo Inc.). L'estimation est en date du 9 novembre 2021.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. L'estimation des ressources minérales satisfait aux normes de définitions publiées par l'ICM en 2014 et aux lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources et des réserves minérales publiées par l'ICM en 2019.
4. Deux zones minéralisées ont été modélisées en 3D en utilisant une largeur réelle minimale de 3,0 m. Les valeurs de densité sont interpolées à partir de bases de données de densité et plafonnées à 4,697 g/cm³.
5. La coupeure des teneurs élevées est fondée sur les données d'analyse brutes et a été établie zone par zone pour le nickel (15,00 %), le cuivre (5,00 %), le platine (5,00 g/t) et le palladium (8,00 g/t). Les composites (1 m ou moins) ont été calculés dans les zones en utilisant la teneur du matériau adjacent lorsqu'il y a eu analyse de titrage ou une valeur de zéro autrement.
6. L'estimation a été préparée dans GEMS (version 6.8) en utilisant un modèle de blocs de 5 m x 5 m x 5 m. L'interpolation des teneurs (Ni, Cu, Co, Pt, Pd, Au et Ag) a été obtenue par ID2 en utilisant des limites clairement définies. Les résultats en équivalent-nickel ont été calculés après interpolation des métaux individuels.
7. Les ressources minérales sont catégorisées comme indiquées et présumées en fonction de l'espacement des forages ainsi que de la continuité géologique et de teneur. La distance maximale au composite le plus proche est de 50 m pour les ressources minérales indiquées et de 100 m pour les ressources minérales présumées.

8. La perspective raisonnable d'une éventuelle extraction économique est étayée par l'application de volumes contraignants aux blocs (scénario d'extraction potentielle souterraine) au moyen du modèle de fosse optimisé Deswik et de l'application d'une teneur de coupure de 0,80 % d'équivalent-nickel. Calculs de coupure utilisés : extraction = 65,00 \$/tonne; entretien = 10,00 \$/tonne; charges générales et administratives = 20,00 \$/tonne; traitement = 42,00 \$/tonne. Les teneurs de coupure devraient être réévaluées à la lumière des conditions futures du marché (prix des métaux, taux de change, coût d'extraction, etc.). La formule de calcul de l'équivalent-nickel a utilisé un taux de change de 1,31 \$ US / \$ CA et des prix de 6,51 \$ US la livre de nickel, de 2,75 \$ US la livre de cuivre, de 14,48 \$ US la livre de cobalt, de 887,68 \$ US l'once de platine et de 2 017,31 \$ US l'once de palladium. L'or et l'argent ne contribuent pas aux facteurs économiques du gisement.
9. Les résultats sont présentés compte non tenu de la dilution et in-situ. Once (troy) = tonnes métriques x teneur / 31,103 48. Le nombre de tonnes métriques et d'onces a été arrondi à la centaine la plus près. Le contenu en métaux est présenté en onces et en livres. Tout écart dans les totaux est dû à des effets d'arrondissement; l'arrondissement a suivi les recommandations du Règlement 43-101.
10. La personne qualifiée n'a connaissance d'aucun facteur connu lié à l'environnement, aux permis, aux titres de propriété, à la commercialisation, aux questions d'ordre juridique, fiscal, politique ou sociopolitique, ni de tout autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

Personnes qualifiées

Les personnes qualifiées indépendantes aux fins des estimations des ressources minérales des propriétés Fenelon, Martinière et Grasset, au sens du Règlement 43-101, sont M. Carl Pelletier, géo. et M. Vincent Nadeau-Benoît, géo. (Fenelon seulement), tous deux d'InnovExplo Inc. MM. Pelletier et Nadeau-Benoît déclarent qu'ils ont lu le présent rapport de gestion et que les informations scientifiques et techniques à propos des estimations des ressources minérales qui y figurent sont conformes.

Les informations scientifiques et techniques à propos de la société et des propriétés Fenelon, Martinière et Grasset qui figurent dans le présent rapport de gestion ont été examinées et approuvées par M. Peter Lauder, géo., directeur de l'exploration de Wallbridge et une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101.

Résultats d'exploitation

Les résultats trimestriels des huit derniers trimestres clos le 30 septembre 2021 se présentent comme suit :

	2021				2020			2019
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	2 583 535 \$	2 016 311 \$	(1 737 883) \$	(12 139 965) \$	(2 641 630) \$	(1 139 097) \$	145 410 \$	(1 186 576) \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	4 271 000 \$	2 857 000 \$	733 000 \$	679 643 \$	767 445 \$	201 912 \$	2 430 000 \$	(503 000) \$
Perte nette	(1 687 465) \$	(840 689) \$	(2 470 883) \$	(12 819 608) \$	(3 409 075) \$	(1 341 009) \$	(2 284 590) \$	(683 576) \$
Perte nette par action – de base	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,02) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$
Perte nette par action – diluée	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,02) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$

Les variations de la perte nette au cours des huit derniers trimestres sont principalement attribuables à la prime liée aux actions accréditatives incluse dans les autres produits, aux variations de la perte de valeur d'actifs de prospection et d'évaluation, à la provision au titre des coûts supplémentaires relatifs au plan de fermeture de Broken Hammer, aux autres produits et à la hausse des charges administratives découlant de l'acquisition de Balmoral et d'autres activités du siège social. Le détail s'établit comme suit :

- Les autres produits associés à la prime liée aux actions accréditatives ont été comptabilisés comme suit : 3 634 177 \$ au T3 2021; 3 321 345 \$ au T2 2021; néant au T1 2021; 60 380 \$ au T4 2020; 154 214 \$ au T3 2020; 96 805 \$ au T2 2020; 1 101 437 \$ au T1 2020; et 82 307 \$ au T4 2019. Les actions ordinaires accréditatives qui sont émises comprennent généralement une prime en raison des avantages fiscaux accordés à l'investisseur. Au moment de l'émission, la société estime la proportion du produit attribuable à la prime et aux actions ordinaires. La prime est estimée comme étant l'excédent du prix de souscription sur le cours de marché des actions et est comptabilisée comme un passif différé. La société comptabilise un montant proportionnel de la prime à l'état consolidé du résultat net et du résultat global à titre d'autres produits associés à la prime liée aux actions accréditatives, ainsi qu'une réduction correspondante du passif différé au fur et à mesure que les dépenses admissibles à la déduction fiscale liée aux actions accréditatives sont engagées.
- Au quatrième trimestre de 2020, la société a comptabilisé une perte de valeur de 1 009 935 \$ au titre de la propriété Beschefer, car elle ne prévoyait pas engager de nouvelles dépenses d'exploration à l'égard de la propriété. Au quatrième trimestre de 2019, la société a comptabilisé une perte de valeur de 392 366 \$ au titre du projet Beschefer, les claims ayant expiré en décembre 2019. Au quatrième trimestre de 2020, la société a comptabilisé une perte de valeur de 9 165 924 \$ au titre de la propriété Hwy 810 après avoir décidé de ne pas renouveler certains claims faisant partie de cette propriété.
- Au troisième trimestre de 2020, la société a comptabilisé une provision supplémentaire de 1 639 969 \$ au titre des coûts de fermeture imprévus liés à Broken Hammer et au quatrième trimestre de 2020, après un examen initial et en prévision des modifications du plan de fermeture, la société a comptabilisé une provision supplémentaire de 1 036 677 \$. Au quatrième trimestre de 2019, la société a comptabilisé une provision supplémentaire de 1 215 711 \$ au titre des coûts liés aux révisions du système de traitement de l'eau et des coûts de surveillance associés au plan de fermeture de Broken Hammer.
- Des charges administratives supplémentaires ont été engagées depuis l'acquisition de Balmoral en mai 2020. Par ailleurs, l'accroissement des activités administratives découle de l'augmentation des dépenses d'exploration et des activités du siège social, ce qui s'est traduit par une hausse des charges administratives depuis le deuxième trimestre de 2020.
- Au quatrième trimestre de 2019, la société a comptabilisé d'autres produits de 1 121 900 \$ au titre de l'obtention de 20 % des actions en circulation de Loncan dans le cadre de la convention d'exploitant conclue avec Loncan. Ces actions étaient évaluées à 0,30 \$ chacune. Compte tenu du placement privé subséquent de Loncan (auquel la société n'a pas participé), également à 0,30 \$ l'action, la participation de la société a été ramenée à 16,5 %. Au deuxième trimestre de 2020, des actions supplémentaires ont été émises à Wallbridge et la participation de la société a été portée à 17,8 % en mai 2020. Tant que la convention d'exploitant avec Loncan est en vigueur, la société a convenu de suspendre les exigences d'investissement prévues par les conventions de coentreprise Sudbury Camp et North Range.

Comparaison du trimestre clos le 30 septembre 2021 et du trimestre clos le 30 septembre 2020

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, la société a inscrit une perte nette et un résultat global correspondant à une perte de 1 687 465 \$, comparativement à une perte nette de 3 409 075 \$ et à un résultat global correspondant à une perte de 3 312 896 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020. Les principales variations entre les deux périodes sont les suivantes :

- Au troisième trimestre de 2021, la société a comptabilisé un montant de 3 634 177 \$ dans les autres produits se rapportant à la prime liée aux actions accréditatives, contre 154 214 \$ au troisième trimestre de 2020. La prime de 2021 se rapporte au financement par actions accréditatives d'avril 2021.
- Au troisième trimestre de 2020, la société avait comptabilisé une provision de 1 639 969 \$ au titre des coûts liés au plan de fermeture de Broken Hammer dans l'état du résultat net. Il n'y a pas de donnée comparable pour le troisième trimestre de 2021, puisqu'aucune provision n'a été nécessaire.
- Au troisième trimestre de 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 4 271 000 \$, contre 767 445 \$ au troisième trimestre de 2020.

Comparaison de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la société a inscrit une perte nette et un résultat global correspondant à une perte de 4 999 037 \$, comparativement à une perte nette et à un résultat global correspondant à une perte de 7 034 674 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020. Les principales variations entre les deux périodes sont les suivantes :

- En 2021, la société a comptabilisé un montant de 6 955 522 \$ dans les autres produits se rapportant à la prime liée aux actions accréditatives, contre 1 352 456 \$ en 2020. La prime de 2021 se rapporte au financement par actions accréditatives d'avril 2021.
- En 2021, la société a comptabilisé une perte non réalisée de 647 621 \$ sur les titres négociables, ce qui représente la variation de la juste valeur des titres négociables. Il n'y a pas de donnée comparable pour la période correspondante de 2020.
- En 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 7 861 000 \$, contre 3 399 357 \$ en 2020.
- Au troisième trimestre de 2020, la société a comptabilisé une provision de 1 639 969 \$ au titre des coûts liés au plan de fermeture de Broken Hammer dans l'état du résultat net. Il n'y a pas de donnée comparable pour 2021.

Sommaire des activités de financement en 2021

Le 15 avril 2021, la société a réalisé un appel public à l'épargne par voie de prise ferme par l'émission d'un nombre total de 21 063 400 actions ordinaires accréditatives de la société (chacune, une « action accréditive ») au prix de 0,95 \$ chacune (le « prix d'offre ») pour un produit brut de 20 010 230 \$ revenant à la société, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation par les preneurs fermes (au sens des présentes) pour l'acquisition de 2 747 400 actions accréditatives additionnelles au prix d'offre (le « placement »). Les actions accréditatives ont été émises et vendues aux termes d'une convention de prise ferme intervenue en date du 31 mars 2021 entre la société, BMO Marchés des capitaux, à titre de chef de file et de teneur de livres unique, RBC Marchés des Capitaux, Valeurs Mobilières Cormark Inc., Eight Capital et Paradigme Capital Inc. (collectivement, les « preneurs fermes »).

Dans le cadre du placement, Kirkland était l'un des acheteurs secondaires et a acquis 2 085 277 actions ordinaires pour maintenir sa participation dans la société à environ 9,9 % (compte non tenu de la dilution) conformément aux droits anti-dilution conférés à Kirkland par la société aux termes d'une convention de participation intervenue entre la société et Kirkland en date du 6 décembre 2019.

Dans le cadre du placement, les actions accréditives ont été offertes au moyen d'un prospectus simplifié daté du 12 avril 2021 et déposé dans chacune des provinces du Canada.

Une commission en trésorerie correspondant à 5,5 % du produit brut du placement a été versée aux preneurs fermes.

Les actions accréditives seront admissibles en tant qu'« actions accréditives » au sens donné à ce terme au paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt* (Canada) et, pour les acquéreurs admissibles qui sont résidents au Québec, de l'article 359.1 de la *Loi sur les impôts* (Québec). Le produit brut de la vente des actions accréditives sera utilisé pour soutenir le programme de forage sur 170 000 mètres de la société en 2021 au projet Fenelon, et ces dépenses seront qualifiées de « frais d'exploration au Canada » et de « dépenses minières déterminées » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La société renoncera aux frais d'exploration au Canada avec prise d'effet au plus tard le 31 décembre 2021.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses inscrites à l'actif au titre des actifs de prospection et d'évaluation au 30 septembre 2021 sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2020	Dépenses	Sortie / Recouvrement	Solde au 30 septembre 2021
Propriété Fenelon Gold	106 476 588 \$	49 512 159	(12 955 340)	143 033 407 \$
Martinière	28 022 654	1 327 985	–	29 350 639
Grasset	27 722 680	272 889	–	27 995 569
Detour East	14 082 918	8 104	–	14 091 022
Hwy 810	4 412 159	16 367	–	4 428 526
Autres propriétés au Québec	16 675 477	1 336 094	–	18 011 571
Beschefer	1 105 000	5 184	(187 500)	922 684
Propriétés à Sudbury visées par les conventions de coentreprise d'exploration conclues avec Loncan	12 056 396	216 902	(170 302)	12 102 996
Autres propriétés situées à Sudbury	3 300 871	2 112	–	3 302 983
Autres propriétés situées en Ontario	628 785	81 306	–	710 091
	214 483 528 \$	52 779 102	(13 313 142)	253 949 488 \$

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX | WM

Les dépenses inscrites à l'actif au titre des actifs de prospection et d'évaluation au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2019	Acquisitions ¹⁾	Dépenses	Perte de valeur	Sortie / Recouvrement	Solde au 31 décembre 2020
Propriété Fenelon Gold	30 950 891 \$	55 715 927	34 181 215	–	(14 371 445)	106 476 588 \$
Martinière	–	28 014 000	8 654	–	–	28 022 654
Grasset	–	27 627 000	95 680	–	–	27 722 680
Detour East	–	14 073 000	9 918	–	–	14 082 918
Hwy 810	–	13 577 000	1 083	(9 165 924)	–	4 412 159
Autres propriétés au Québec	–	16 527 000	148 477	–	–	16 675 477
Beschefer	–	2 108 700	6 235	(1 009 935)	–	1 105 000
Propriétés à Sudbury visées par les conventions de coentreprise d'exploration conclues avec Loncan	12 048 999	–	269 286	–	(261 889)	12 056 396
Autres propriétés situées à Sudbury	3 282 411	–	18 460	–	–	3 300 871
Autres propriétés situées en Ontario	–	1 575 629	108 155	(1 201)	(1 053 798)	628 785
	46 282 301 \$	159 218 256	34 847 163	(10 177 060)	(15 687 132)	214 483 528 \$

1) Des acquisitions de 157 109 556 \$ ont été réalisées aux termes de la transaction avec Balmoral et le montant de 2 108 700 \$ correspond à l'acquisition de Beschefer.

Au cours de la période de neuf mois considérée, la société a noté qu'il y avait eu une erreur non significative dans le calcul des bons de souscription de remplacement émis à l'occasion de l'acquisition de Balmoral effectuée lors de l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'erreur a donné lieu à une sous-estimation des actifs de prospection et d'évaluation ainsi que des capitaux propres de 3,6 millions de dollars au 31 décembre 2020. La société a corrigé cette erreur non significative en apportant un ajustement dans l'état de la situation financière et les notes afférentes aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 compris dans les états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

La majorité des dépenses de prospection engagées portaient sur Fenelon Gold. Les coûts inscrits à l'actif au titre de Fenelon Gold pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2021 et 2020 s'établissent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2021	Période de neuf mois close le 30 septembre 2020
Camp et exploitation	6 375 368 \$	3 955 909 \$
Traitement des eaux et assèchement	235 341	2 394 468
Coûts liés aux forages et aux activités géochimiques et géophysiques	17 249 178	10 890 787
Mise en valeur souterraine	12 848 541	–
Salaires et avantages	5 497 032	3 279 035
Main-d'œuvre contractuelle	1 499 721	366 335
Location de matériel et fournitures	1 318 409	301 268
Hélicoptère	1 203 181	1 149 453
Entretien des routes	392 569	219 023
Permis, études, services-conseils et paiements liés à des terrains	1 741 194	1 278 577
Charge au titre des options sur actions	118 475	104 769
Amortissement des immobilisations corporelles	1 033 150	407 225
Total partiel	49 512 159 \$	24 346 849 \$
Crédits d'impôt du Québec et ajustements	(12 955 340)	(8 987 717)
	36 556 819 \$	15 359 132 \$
Acquisition de Balmoral	–	55 715 927
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	106 476 588	30 950 891
	143 033 407 \$	102 025 950 \$

Le projet Fenelon Gold est décrit aux pages 4 à 8 du présent rapport de gestion.

Situation financière et situation de trésorerie

Suit une comparaison des principaux éléments financiers de l'état de la situation financière de la société :

	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actifs courants	72 533 067 \$	97 811 788 \$
Passifs courants	14 616 747 \$	10 662 707 \$
Fonds de roulement*	57 916 320 \$	87 149 081 \$
Provision au titre du plan de fermeture – long terme	1 594 073 \$	2 956 712 \$
Obligation locative à long terme	4 802 \$	101 058 \$
Capitaux propres	322 692 153 \$	313 444 339 \$

* Le fonds de roulement correspond aux actifs courants moins les passifs courants.

Au 30 septembre 2021, le fonds de roulement de la société s'établissait à 57 916 230 \$, contre 87 149 081 \$ au 31 décembre 2020.

Les actifs courants de la société comprennent un montant à recevoir de 18,9 millions de dollars au titre du crédit d'impôt relatif aux ressources du Québec et des crédits d'impôt minier du Québec sur les dépenses admissibles au Québec pour les exercices 2019 et 2020. Le crédit d'impôt relatif aux ressources du Québec est calculé à 38,75 % des dépenses admissibles au Québec qui ne sont pas financées par des actions accréditatives du Québec. Le crédit d'impôt relatif aux ressources du Québec et les crédits d'impôt miniers du Québec sur les dépenses de prospection sont soumis à une vérification par

Revenu Québec. La société estime que les crédits d'impôt de 2019, de 7 millions de dollars, seront reçus en 2021, étant donné que la vérification est terminée.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la société a enregistré une perte nette de 4 999 037 \$ et des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 1 725 089 \$, et son fonds de roulement s'est chiffré à 57 916 320 \$.

Au 30 septembre 2021, la direction estime que la société peut financer ses activités d'exploitation pour plus de 12 mois, ce qui lui permet de conclure qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2021, les obligations contractuelles de la société se présentent comme suit :

Obligations contractuelles	Total	Courantes	2 ans	3 – 5 ans
Créditeurs et charges à payer	12 591 615 \$	12 591 615 \$	– \$	– \$
Frais d'exploration au Canada – Ontario	215 000 \$	215 000 \$	– \$	– \$
Frais d'exploration au Canada – Québec ¹⁾	584 000 \$	584 000 \$	– \$	– \$
Paiements de loyers	136 671 \$	129 374 \$	7 297 \$	– \$
Subvention de recherche de l'Université McGill	180 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
Total	13 707 286 \$	13 579 989 \$	67 297 \$	60 000 \$

¹⁾ La société a jusqu'au 31 décembre 2022 pour engager des frais canadiens d'exploration au Québec. La société avait engagé les dépenses liées aux actions accréditives en date des présentes.

Paiements d'option relatifs aux propriétés de prospection et autres engagements

En mars 2021, la société et Impala ont convenu de proroger le paiement d'option visant l'acquisition d'une participation de 49,6 % dans les propriétés Parkin d'un montant de 1 500 000 \$ du 30 juin 2021 au 30 juin 2022 par le versement de 100 000 \$ avant le 30 juin 2021.

Le 16 juin 2020, la société a conclu une convention d'option avec Midland visant l'acquisition d'une participation de 65 % dans Casault. Wallbridge peut acquérir une participation indivise initiale de 50 % dans Casault en engageant des dépenses totalisant 5 millions de dollars et en versant des paiements en trésorerie totalisant 500 000 \$ d'ici juin 2024. La société a engagé des dépenses de 1,3 million de dollars au titre de son engagement et elle avait versé à Midland des paiements totalisant 210 000 \$ au 30 septembre 2021.

La société a conclu une convention d'option visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété Gargoyle en Ontario, qu'elle peut exercer en versant un paiement en trésorerie de 50 000 \$ d'ici le 16 août 2022. La société a émis 106 500 actions ordinaires en août 2021 dans le cadre de cette convention d'option.

Les paiements d'options relatifs aux propriétés de prospection sont à la discrétion de la société.

La société s'est engagée à verser au plus 1 500 000 \$ pour la réfection de la route facilitant l'accès à la faille géologique Sunday Lake située près de Matagami, au Québec. Le coût total du projet de réfection de la route est estimé à 6 500 000 \$; le gouvernement du Québec paiera le reste de la facture. Le calendrier des dépenses n'a pas encore été annoncé.

Capital social

Les actions ordinaires de Wallbridge se négocient à la TSX sous le symbole « WM ». Au 9 novembre 2021, les titres suivants étaient en circulation :

Actions ordinaires en circulation	817 458 534
Options sur actions	12 984 136
Unités d'actions différées	3 111 595
Bons de souscription	500 000
Après dilution	834 054 265

Éventualités

Diverses questions de nature juridique, fiscale et environnementale sont en cours à l'occasion en raison de la nature des activités de la société. Bien que l'issue des litiges en cours ou en instance au 30 septembre 2021 ne puisse être prédite avec certitude, la direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que ces litiges n'entraîneront pas de sortie de ressources pour régler l'obligation; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé.

Le 12 août 2021, le plan de fermeture révisé de la société visant Fenelon a été approuvé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (le « MERN »). Le plan de fermeture révisé tient compte d'ajouts au titre de perturbations futures qui n'étaient pas encore survenues au 30 septembre 2021. Maintenant que son plan de fermeture a été approuvé, la société a augmenté la garantie financière donnée au MERN, de sorte qu'elle passe de 1 089 960 \$ à 2 908 600 \$, et elle haussera la provision relative au plan de fermeture lorsque les perturbations seront survenues.

Au 30 septembre 2021 la société avait des lettres de crédit renouvelables d'un an, garanties par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de 3 259 845 \$ (1 441 105 \$ au 31 décembre 2020) à l'appui des plans de fermeture de Fenelon Gold et du projet Broken Hammer.

Au 30 septembre 2021, la provision à payer au titre des coûts liés au plan de fermeture de Broken Hammer était estimée à 2 077 370 \$ (2 554 129 \$ en 2020), à 1 089 860 \$ pour Fenelon Gold (1 089 860 \$ au 31 décembre 2020) et à 100 000 \$ pour les coûts de remise en état de Martinière.

Transactions avec des parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
	30 septembre		les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Loncan a)				
Recouvrement des coûts facturés à Loncan plus des honoraires de 10 %	(23 001) \$	(89 187) \$	(197 413) \$	(465 981) \$
William Day Construction Limited (« William Day ») b)				
Dépenses au titre du plan de fermeture – Broken Hammer	–	47 984	5 375	103 505
Gemibra Media c)				
Services liés aux médias sociaux	12 000	3 675	37 100	3 675

- a) La société détient une participation de 17,8 % dans Loncan (17,8 % au 31 décembre 2020). Avec prise d'effet le 28 octobre 2019, la société a conclu une convention d'exploitant avec Loncan et reçoit des honoraires correspondant à 10 % des dépenses de prospection engagées par Loncan. En outre, à compter de cette même date, un administrateur de la société (trois administrateurs en 2020) et William Day sont actionnaires minoritaires de Loncan et la société siège au conseil d'administration de Loncan. Au 30 septembre 2021, la société avait une créance de 338 965 \$ de Loncan (196 276 \$ au 31 décembre 2020). Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.
- b) Shawn Day est membre du conseil d'administration et président de William Day, et il est devenu administrateur de la société en 2017. William Day a fourni les services mentionnés précédemment à la société. Au 30 septembre 2021, la société avait des créanciers de néant (6 924 \$ au 31 décembre 2020) à payer à William Day. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

En contrepartie d'un prêt consenti à la société en 2016, la société a conclu un accord de coopération donnant à William Day un droit de soumission prioritaire, selon des modalités raisonnables sur le plan commercial, sur tous les contrats visant la construction d'installations de surface et les services de transport liés aux activités d'extraction.

- c) Un dirigeant de Gemibra Media est un membre de la famille proche de Marz Kord, président et chef de la direction, et administrateur de la société. Au 30 septembre 2021, la société avait une somme de 4 520 \$ (2 500 \$ au 31 décembre 2020) à payer à Gemibra Media. En octobre 2020, la société a conclu un contrat avec Gemibra Media visant la prestation de services liés aux médias sociaux au coût de 2 500 \$ par mois pour une durée de six mois. En mars 2021, la société a conclu deux contrats visant la prestation de services liés aux médias sociaux, au site Web et de production vidéo pour un coût total de 4 000 \$ par mois pour une durée de dix mois. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Modifications de méthodes comptables, y compris la première application

Normes et modifications publiées mais non encore adoptées :

IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a publié une modification à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, afin qu'il soit interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les montants reçus de la vente d'éléments produits pendant la préparation de cette immobilisation en vue de son utilisation prévue. Les produits tirés de la vente et les coûts connexes doivent plutôt être comptabilisés en résultat net. La modification exigera des sociétés qu'elles fassent la distinction entre les coûts liés à la production et à la vente d'éléments avant que l'immobilisation corporelle ne soit prête à être utilisée et les coûts associés à la préparation de l'immobilisation corporelle en vue de son utilisation prévue. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, l'application anticipée étant toutefois permise. La société ne prévoit pas que cette modification aura une incidence sur ses états financiers.

IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a publié une modification à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, en vue de clarifier une des exigences concernant le classement d'un passif à titre de passif non courant, notamment l'exigence selon laquelle une entité doit avoir le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. La modification comprend les éléments suivants :

- elle précise que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la date de clôture;
- elle clarifie que les intentions ou les attentes de la direction quant à la probabilité que l'entité exerce son droit de différer le règlement n'ont pas d'incidence sur le classement;
- elle clarifie la manière dont les conditions de prêt influent sur le classement;
- elle clarifie les exigences liées au classement des passifs qu'une entité règlera ou peut régler en émettant ses propres instruments de capitaux propres.

La société ne prévoit pas que cette modification aura une incidence sur ses états financiers. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Gouvernance

Le conseil d'administration de la société approuve les états financiers et s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités financières. Le conseil exécute son mandat principalement par l'intermédiaire du comité d'audit, formé en totalité d'administrateurs indépendants non membres de la direction. Le comité d'audit se réunit chaque trimestre avec la direction pour examiner les questions financières, et avec les auditeurs de la société. Le conseil d'administration a aussi nommé un comité de la rémunération et un comité de gouvernance et des candidatures qui sont formés d'administrateurs non-membres de la direction.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs de la société siègent également au conseil d'administration d'autres sociétés engagées dans la prospection et la mise en valeur des ressources naturelles, ce qui crée une possibilité de conflit d'intérêts. Toute décision de ces administrateurs doit être prise conformément à leur devoir et à leur obligation de faire preuve d'équité et de bonne foi envers la société et les autres sociétés concernées. Ces administrateurs sont tenus de déclarer toute situation qui les place en conflit d'intérêts et de s'abstenir de voter sur ces questions.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société.

Risques et impondérables

Les risques et impondérables de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 sont restés inchangés depuis notre rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Terminologie et glossaire des termes techniques

À moins d'indication contraire, toutes les unités de mesure utilisées dans le présent rapport de gestion sont conformes au système métrique. Suit un glossaire de certains termes techniques et de certaines unités utilisés dans le présent rapport de gestion :

Acronyme	Terme
Au	Symbole chimique de l'or

Symbole	Unité
cm	centimètre
%	pour cent
\$	dollar canadien
ÉGP	Éléments du groupe du platine
MGP	Métaux du groupe du platine
g/t	gramme par tonne métrique
km	kilomètre
m	mètre
oz	once troy
oz/t	once (troy) par tonne courte (2 000 lb)
t	tonne métrique (1 000 kg)

Mise en garde relative à l'information prospective

Le présent rapport de gestion de Wallbridge contient des énoncés prospectifs ou de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions, les estimations, les projections et les interprétations à la date du présent rapport de gestion.

Tous les énoncés aux présentes, autres que ceux ayant trait à des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs et comportent divers risques, incertitudes et hypothèses. En règle générale, il est possible de reconnaître les énoncés prospectifs à l'emploi de termes comme « chercher à », « croire », « s'attendre à », « prévoir », « continuer », « budget », « planifier », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « proposer », « potentiel », « cibles » et de variantes de tels termes et expressions ou d'énoncés indiquant que certains événements, mesures ou résultats « peuvent être », « pourraient être », « devraient être » ou « iront de l'avant », « seront pris », « seront atteints » ou encore qu'ils « se réaliseront ».

Les énoncés prospectifs portent notamment sur : les résultats de forage futurs; la capacité de la société à convertir les ressources présumées en ressources mesurées et indiquées; les questions environnementales; l'engagement des parties prenantes et les relations avec celles-ci; les paramètres et les méthodes entrant dans les estimations des ressources minérales des propriétés Fenelon Gold, Martinière et Grasset (collectivement les « gisements »); les perspectives, le cas échéant, des gisements; les forages futurs dans les gisements; et l'importance des activités et résultats d'exploration historiques.

Les énoncés prospectifs sont conçus pour vous aider à comprendre les opinions actuelles de la direction sur ses perspectives à court et à long terme, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques et des impondérables connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés, de façon implicite ou explicite, par ces énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion soient fondés sur ce que la direction estime, ou estimait à l'époque, être des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de ses titres que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs, car d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne sont pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions, et ni la société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces énoncés prospectifs. Sauf si la loi l'exige, la société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs figurant aux présentes pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, et elle rejette toute obligation à cet égard. À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion a été préparé en fonction des informations disponibles au 9 novembre 2021. En conséquence, le lecteur doit éviter de se fier indûment aux énoncés prospectifs qui figurent aux présentes. En outre, si un ou plusieurs des risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisent, ou si les hypothèses sous-jacentes se révèlent incorrectes, les résultats réels peuvent varier sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs.

Les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés portent notamment sur : la capacité des activités d'exploration à prédire avec précision la minéralisation; l'exactitude de la modélisation géologique; la capacité de la société à réaliser d'autres activités d'exploration; la légitimité des titres de propriété et des participations liés aux gisements; l'exactitude des hypothèses, paramètres ou méthodes clés entrant dans les estimations des ressources minérales; la capacité de la société à obtenir les autorisations requises; les résultats des activités d'exploration; l'évolution du climat économique mondial; les prix des métaux; les attentes en matière d'environnement; les mesures communautaires et non gouvernementales; et tout impact que pourrait avoir la COVID-19 sur les gisements, la situation financière de la société, sa capacité à obtenir le financement nécessaire ou ses activités.

Les risques et incertitudes liés aux activités de Wallbridge sont analysés plus en détail dans les documents d'information déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, qui sont disponibles au www.sedar.com.

COVID-19 – Compte tenu de l'évolution rapide de la pandémie de coronavirus (COVID-19), Wallbridge suit activement la situation afin de continuer à maintenir au mieux les activités tout en s'efforçant de protéger la santé de son personnel. Les activités de Wallbridge continueront de s'aligner sur les directives fournies par les autorités locales, provinciales et fédérales au Canada. La société a mis en place des mesures pour poursuivre ses activités normales tout en protégeant la santé de ses employés et des parties prenantes. En fonction de l'évolution du virus, des mesures peuvent affecter les activités régulières de Wallbridge et la participation des membres du personnel à des événements au Canada ou à l'étranger.

Informations sur les estimations des ressources minérales

Les informations fournies dans le présent rapport de gestion et auxquelles il est fait référence ont été préparées conformément au Règlement 43-101, qui diffère considérablement des exigences de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Les termes « ressource minérale mesurée », « ressource minérale indiquée » et « ressource minérale présumée » utilisés dans ce rapport

de gestion font référence aux termes miniers définis dans les normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (les « normes de définitions de l'ICM »), lesquelles définitions ont été adoptées par le Règlement 43-101. Par conséquent, les informations figurant dans le présent rapport de gestion qui fournissent des descriptions de nos gisements minéraux conformément au Règlement 43-101 peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par d'autres sociétés américaines soumises aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements y afférents.

Les investisseurs sont avertis de ne pas supposer qu'une partie ou la totalité des ressources minérales seront un jour converties en réserves. Conformément aux normes de définitions de l'ICM, une « ressource minérale présumée » constitue la partie de la ressource minérale dont on peut estimer la quantité et la teneur (ou qualité) sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint. Les preuves géologiques suffisent à supposer, mais pas à vérifier, la continuité géologique et celle de la teneur (ou qualité). Le degré de confiance accordé à une ressource minérale présumée est inférieur à celui accordé à une ressource minérale indiquée; elle ne doit en aucun cas être convertie en réserve minérale. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées atteignent le rang de ressources minérales indiquées à la suite d'une exploration continue. Selon les règles canadiennes, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent pas servir de base aux études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf dans de rares cas. Les investisseurs sont avertis de ne pas supposer qu'une partie ou la totalité d'une ressource minérale présumée est économiquement ou légalement exploitable. La divulgation des « onces contenues » dans une ressource est autorisée par la réglementation canadienne; toutefois, la SEC n'autorise normalement les émetteurs à faire état que de la minéralisation qui ne constitue pas une « réserve » selon les normes de la SEC, comme le nombre de tonnes et la teneur en place, sans référence aux mesures unitaires.

Les normes canadiennes, y compris les normes de définitions de l'ICM et le Règlement 43-101, diffèrent considérablement des normes du guide sectoriel n° 7 (Industry Guide 7) de la SEC. Le 25 février 2019, la SEC a adopté de nouvelles règles d'information minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, sous sa forme modifiée (les « règles de modernisation de la SEC »), auxquelles les sociétés doivent se conformer pour le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2021. Les règles de modernisation de la SEC remplacent les exigences d'information foncière historiques du guide sectoriel n° 7 de la SEC. Depuis l'adoption des règles de modernisation de la SEC, cette dernière reconnaît désormais les estimations des « ressources minérales mesurées », des « ressources minérales indiquées » et des « ressources minérales présumées ». Les informations sur les ressources minérales figurant ou mentionnées dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés soumises aux normes américaines. Bien que les règles de modernisation de la SEC soient censées être identiques, pour l'essentiel, aux normes de définitions de l'ICM, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les règles de modernisation de la SEC et les normes de définitions de l'ICM. Par conséquent, rien ne garantit que les ressources minérales que la société peut déclarer comme « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » en vertu du Règlement 43-101 seraient les mêmes si la société avait préparé les estimations des ressources en vertu des normes adoptées aux termes des règles de modernisation de la SEC.

Daté du 9 novembre 2021